

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'état d'ergothérapeute,

Vu l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de validation des unités d'enseignements et d'attribution des crédits **du Diplôme d'Etat d'Ergothérapie** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

ERGOTHERAPIE 1^{ère} année

Semestres 1 & 2

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent

Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres

Monsieur le Professeur ATTARIAN Shahram

Madame BLANC Catheline

Madame DESPRES Géraldine

Monsieur le Professeur FELICIAN Olivier

Madame GIRAUDIER Anaïs

Monsieur PAVE Julien

Monsieur le Professeur ROCHWERGER Richard Alexandre

Madame le Professeur SARLON Gabrielle

ERGOTHERAPIE 2^{ème} année

Semestres 3 & 4

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent

Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres :

Madame BLANC Catheline

Madame DESPRES géraldine

Madame GIRAUDIER Anaïs

Monsieur le Professeur CERMOLACCE Michel

Monsieur PAVE Julien

Monsieur le Professeur THUNY Franck

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent

Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres :

Madame BLANC Catheline

Madame DESPRES Géraldine

Monsieur le Professeur MICHELET Pierre

Madame GIRAUDIER Anaïs

Monsieur PAVE Julien

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 17 Novembre 2023.

LE DOYEN

Georges LEONETTI

Pour le Président et par délégation,

Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

